



SM du pays Haut-Languedoc et Vignobles (Siren : 253403554)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Saint-Chinian
Arrondissement	Béziers
Département	Hérault
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	29/06/2005
Date d'effet	30/06/2005

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Jean ARCAS

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1 rue de la Voie Ferrée
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	34360 SAINT-CHINIAN
Téléphone	04 67 38 11 10
Fax	04 67 38 20 50
Courriel	contact@payshlv.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	80 700
Densité moyenne	42,20

Périmètres

Nombre total de membres : 5

- Dont 4 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
34	CC Grand Orb communauté de communes en Languedoc (200042646)	CC
34	CC Les Avant-Monts (200071058)	CC
34	CC Minervoies Saint-Ponais Orb-Jaur (200066348)	CC
34	CC Sud-Hérault (200042653)	CC

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
DEPARTEMENT DE L'HERAULT (223400011)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
<p>Autres</p> <p>- Préfiguration et fonctionnement des Pays</p> <p><i>Le syndicat mixte a pour objet les études, les animations ou la gestion nécessaires à la mise en œuvre de la Charte de développement et du Contrat de Pays dans le secteur géographique constitué par le territoire des E.P.C.I. et des communes membres, par le biais de projets économiques, sociaux, environnementaux, culturels, sportifs et touristiques d'intérêt collectif qui traduisent ces orientations .</i></p>
<p>- Autres</p> <p><i>Le syndicat mixte a pour objet les études, les animations ou la gestion nécessaires à la mise en œuvre de la Charte de développement et du Contrat de Pays dans le secteur géographique constitué par le territoire des E.P.C.I. et des communes membres, par le biais de projets économiques, sociaux, environnementaux, culturels, sportifs et touristiques d'intérêt collectif qui traduisent ces orientations .</i></p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)